

Article 21 du Règlement

Monsieur le Président, les Québécois voudraient savoir pourquoi il y a un prix raisonnable aux États-Unis, dans la ville de Boston, mais pas à Montréal.

* * *

[Traduction]

LA CONSOMMATION**LA MAJORATION DU TAUX D'INTÉRÊT PAR LES COMPAGNIES ÉMETTRICES DE CARTES DE CRÉDIT**

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, on rapporte qu'au moment où ils recevront leur facture du 28 avril, les consommateurs qui utilisent la carte Mastercard émise par le Trust Royal vont constater que le taux d'intérêt a été majoré des trois quarts de 1 p. 100. Je crois savoir également que le taux d'intérêt pour la carte Visa émise par la Banque Royale du Canada sera porté à 18.6 p. 100 à compter du 1^{er} mai, et cela, au moment où non seulement le Canada, mais aussi les États-Unis, la France et le Japon réduisent leurs taux d'intérêt.

Si ces compagnies ont d'excellentes raisons de majorer ainsi leurs taux d'intérêt alors que les taux d'escompte et les taux préférentiels sont à la baisse, qu'elles les fournissent au Parlement et aux Canadiens. Quand les institutions bancaires baissent leurs taux d'intérêt, pourquoi les consommateurs devraient-ils payer plus cher pour utiliser les cartes de crédit? Quand le niveau d'inflation est stationnaire, pourquoi faut-il que le coût du crédit grimpe ainsi en flèche?

* * *

LES ASSURANCES**L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE—LA HAUSSE DES PRIMES**

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, l'assurance responsabilité civile n'est pas un luxe, c'est une chose indispensable, et pourtant après avoir contracté une assurance durant des années, les municipalités, les entreprises et les particuliers prennent maintenant le risque de s'en passer à cause du montant ridiculement exorbitant des primes.

Cela s'explique en partie par la tendance à imiter au Canada les dommages-intérêts élevés accordés par les tribunaux américains, comme le montant de plusieurs milliers de dollars accordé à un voleur qui s'était cassé les reins en commettant un crime. Cela s'explique également par la cupidité des réassureurs étrangers qui ont fait beaucoup d'argent durant des années et imposent maintenant des primes excessivement élevées. L'industrie canadienne de l'assurance, les agents locaux y compris, se trouve prise dans l'état.

Je sais que la loi sur le délit fait relever cette question de la compétence provinciale, mais cela est tellement essentiel que je crois que le gouvernement fédéral peut faire preuve de leadership en coordonnant les efforts des provinces pour procurer de l'assurance responsabilité civile à des coûts raisonnables et pour tâcher de trouver plus de réassureurs canadiens.

• (1415)

L'ÉCONOMIE**LES RÉSULTATS D'UN RÉGIME DE LIBRE ENTREPRISE**

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, les deux derniers intervenants ont donné de bons exemples de ce qui arrive aux gens dans un régime conservateur de libre entreprise capitaliste. Les Canadiens devraient peut-être comprendre que ce qui leur arrive en parlant des frais d'intérêt élevés et des problèmes qu'a décrits le député de Bow River (M. Taylor) pourrait être changé si seulement ils comprenaient ce que représente vraiment le parti conservateur.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE VOTE PROCHAIN D'UN COMITÉ DU SÉNAT AMÉRICAIN**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, j'aimerais poser ma question au vice-premier ministre. Elle est motivée par le vote auquel procédera demain le Sénat américain sur la question du libre-échange.

Une voix: Le voilà.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je vais donc poser ma question au premier ministre. Il semble manifeste que l'administration américaine est en train de négocier fébrilement avec des éléments clés du Sénat américain à l'approche du vote qui devrait avoir lieu demain sur la question du libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le premier ministre a-t-il communiqué récemment par téléphone avec le président des États-Unis à ce sujet? Quelles concessions l'administration américaine envisage-t-elle de faire pour convaincre ces sénateurs d'opter pour l'accélération des négociations? Et le premier ministre aurait-il l'obligeance d'informer la Chambre de la teneur de ces concessions?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Il n'y pas eu de conversations, monsieur le Président.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il n'y pas eu de conversations avec le président.

[Français]

ON DEMANDE SI LE PREMIER MINISTRE RENCONTRERA SES HOMOLOGUES PROVINCIAUX

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): On retourne à un autre sujet. Le Président des États-Unis n'est pas en conversation avec notre premier ministre. Est-ce que le premier ministre aurait des conversations avec ses homologues provinciaux pour assurer leur position dans les négociations? La semaine dernière, il avait attaqué les premiers ministres provinciaux au sujet des barrières commerciales. Est-ce qu'il envisage assez tôt une rencontre personnelle avec ses homologues provinciaux pour clarifier leur situation dans les négociations commerciales avec les États-Unis?